

« Le Bois-Énergie, enjeux 2021 de la première énergie renouvelable de France »

Le bois énergie, co-produit de la filière bois, acteur majeur de la décarbonation et de la lutte contre la précarité énergétique, levier de la relance économique, soutien aux politiques de dynamisation territoriale, suscite, en parallèle d'un intérêt croissant des Français, diverses interrogations qui résultent trop souvent d'informations partielles voire erronées.

Le 4 Février prochain, les professionnels du secteur se réuniront dans le cadre d'un **point-presse digital** afin de partager des données et analyses factuelles sur les enjeux, atouts et objectifs de développement du bois énergie dans un contexte de gestion durable de la forêt française, respectueuse de la biodiversité, son rôle dans la séquestration carbone, l'accélération de la transition énergie climat et le plan de relance au niveau territorial.

Les informations transmises lors de ce point presse se verront complétées et illustrées au printemps prochain (si les conditions sanitaires le permettent) par l'organisation d'une visite sur le terrain pour rencontrer et échanger directement avec les acteurs locaux, en forêts et dans les installations de production d'énergie (collectives et/ou industrielles).



LA FORÊT FRANÇAISE

La forêt française est en croissance de 26 m² chaque seconde, soit de 82 000 hectares. La forêt française **occupe actuellement 31% du territoire** soit presque **17 millions d'hectares**.

4^{ème} pays européen pour sa surface forestière après la Suède, la Finlande

et l'Espagne la forêt française représente **13% de la surface boisée de l'Union européenne**. Sur les 91 millions de mètres cubes d'accroissement annuel naturel de la forêt française (hors haies et bosquets) un peu moins de 56% sont prélevés par des professionnels.

Les écosystèmes forestiers recyclent le carbone et jouent à ce titre un rôle écologique majeur dans l'équilibre planétaire. Tout au long de leur vie, grâce au mécanisme biologique de la photosynthèse, **les arbres puisent le gaz carbonique présent dans l'atmosphère.**

Chaque mètre cube de bois utilisé pour l'énergie offre le double avantage d'économiser des émissions de carbone fossiles, tout en permettant à la forêt de se renouveler et donc de stocker à nouveau du carbone. Peu le savent, **mais le bois, une fois coupé, continue en effet de séquestrer du carbone.** Le CO² piégé pendant la croissance de l'arbre reste stocké pendant toute la durée d'utilisation des produits fabriqués à partir du bois. Une durée qui peut s'étendre sur plusieurs centaines d'années. Il apparaît donc comme nécessaire d'accroître l'exploitation de la surface forestière française, permettant de répondre à de nombreux enjeux liés au dérèglement climatique.



Cet évènement digital est organisé par le CIBE, la FEDENE, le SER et VIA SEVA en partenariat avec l'interprofession nationale France Bois Forêt.



Contact Presse :
communication@cndb.org



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Si le bois énergie est au cœur de la transition énergétique, c'est parce qu'il allie de précieux atouts comme : la valorisation d'une richesse naturelle nationale consolidée par une gestion raisonnée et optimisée des ressources en bois, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection de l'environnement, l'indépendance énergétique du pays au profit d'une croissance verte alliant développement des emplois locaux non délocalisables et investissements créateurs de valeur. Sa promotion et son développement s'inscrivent pleinement dans les objectifs fixés par le gouvernement comme la fixation d'une valeur carbone, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le plan de relance pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et ainsi atténuer les conséquences du dérèglement climatique.

Le bois énergie représente la première des énergies renouvelables en France, totalisant à lui seul environ 36% des énergies renouvelables produites, soit 114,56 TWh.

LE BOIS-ÉNERGIE, PREMIÈRE ÉNERGIE RENOUVELABLE DE FRANCE

Le terme « bois énergie » désigne l'utilisation du bois en tant que combustible, pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité après transformation.

Si plus de la moitié du bois énergie provient des forêts et des bocages, la transformation, la fabrication et le recyclage des produits en bois génèrent le complément indispensable.

Le bois énergie se présente sous différentes formes : bûches ou rondins, plaquettes ou broyats et granulés.

Parce qu'il prend ces différentes formes, le bois énergie convient à toutes les installations, qu'il s'agisse de chauffage domestique assuré par des équipements individuels (poêles, foyers fermés, chaudières...), ou encore de chauffage collectif, industriel ou tertiaire. Le chauffage au bois domestique consomme à lui seul 65% du bois énergie en France. On compte environ 7,4 millions de foyers français équipés d'un chauffage au bois et près de

400 000 logements disposant d'un chauffage et d'eau chaude sanitaire à travers des réseaux de chaleur alimentés par du bois.

Le bois énergie, dont le prix est particulièrement stable, est économiquement avantageux pour les particuliers, notamment en zone rurale et périurbaine. Le coût très compétitif du combustible bois sur les années de fonctionnement compense l'investissement initial.

Les fabricants d'appareils domestiques ont lancés en 2000, avec le concours de l'ADEME, un label "Flamme Verte" destiné à promouvoir l'utilisation d'appareils performants répondant notamment à une charte de qualité exigeante. Utiliser dans des appareils performants, dans de bonnes conditions et un bois de qualité permet d'avoir un impact positif sur les émissions de polluants de cette filière qui par ailleurs contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans les secteurs collectif (résidences, HLM), tertiaire (bureaux, bâtiments administratifs, hôpitaux, écoles...) et industriel, le bois-énergie est utilisé principalement sous forme de plaquettes et de granulés. En France, le parc des installations collectives et industrielles fonctionnant au bois-énergie a nettement augmenté depuis une dizaine d'années, pour atteindre, à fin 2019, près de 7 000 installations de plus de 50 kW. L'installation d'un réseau de chaleur constitue, pour les collectivités, un excellent moyen de valoriser leur ressource en bois tout en maintenant ou en créant des emplois locaux.

PROGRAMME

10h30 : Introduction de **Pascal ROGER**, Président de la FEDENE

- Intervention de **Michel DRUILHE**, Président de l'interprofession nationale France Bois Forêt
- Intervention de **Mathieu FLEURY**, Président du CIBE : La filière bois énergie française, chiffres et données clés
- Intervention d'**Aymeric DE GALEMBERT**, Président du Groupe Seguin et Co-Président de la commission chauffage au bois du SER : Les atouts et enjeux du chauffage domestique au bois
- Interventions de **Nathalie VERRIELE** (SOVEN) et **Dominique KIEFFER** (DALKIA), Co-Présidents de la commission bioénergies de la FEDENE : Le bois-énergie, levier majeur pour le développement économique des territoires, la transition énergétique de la France et le climat
- Conclusion par **Ghislain ESCHASSERIAUX**, Délégué Général de la FEDENE

11h30 : Questions / Réponses

Cet évènement digital est organisé par le CIBE, la FEDENE, le SER et VIA SEVA en partenariat avec l'interprofession nationale France Bois Forêt.



Contact Presse :
communication@cndb.org